



juillet 2014 – n° 07/12

Infos rapides

Tableau de bord du commerce extérieur de mai 2014

En mai 2014, les excédents en produits agricoles bruts et en produits transformés diminuent

En mai 2014, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 481 millions d'euros. Il diminue de 238 millions d'euros par rapport à mai 2013. L'excédent des échanges diminue avec l'UE, mais reste stable avec les pays tiers.

L'excédent en produits agricoles bruts diminue de 130 millions d'euros par rapport à mai 2013. La baisse des cours des céréales, mais aussi des légumes tire la valeur des exportations vers le bas. Il s'agit du dixième mois consécutif où l'excédent en produits agricoles bruts se dégrade.

L'excédent en produits transformés diminue de 108 millions d'euros par rapport à mai 2013. En mai 2014, les exportations diminuent pour la plupart des produits. Cette baisse rompt avec la tendance haussière de l'excédent en produits transformés depuis le début d'année.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur page 2
Nouvelle baisse de l'excédent agroalimentaire sur un an

Produits agricoles bruts page 3
Baisse sur un an des prix et des quantités exportées de céréales et de légumes

Produits agricoles transformés page 4
Baisse des exportations en glissement annuel, pour la plupart des produits

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : nouvelle baisse de l'excédent agroalimentaire sur un an

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 481 millions d'euros en mai 2014, et diminue de 238 millions d'euros par rapport à mai 2013. Les exportations baissent plus vite que les importations.

Avec les pays tiers, l'excédent (322 millions d'euros) reste stable par rapport à mai 2013. Les ventes de céréales diminuent de 31 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix et des quantités vendues. Les exportations de vins et d'alcools diminuent de 24 millions d'euros, notamment vers la Chine, Hongkong et la Suisse. Au total, les exportations diminuent à destination de la Chine (- 28 millions d'euros), du Yémen (- 17 millions d'euros), de l'Arabie saoudite (- 12 millions d'euros) et de la Turquie (- 12 millions d'euros). En revanche, les importations d'oléoprotéagineux diminuent de 39 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des quantités achetées.

Avec l'Union européenne, l'excédent (159 millions d'euros) diminue de 240 millions d'euros par rapport à mai 2013. Les exportations de céréales diminuent de

216 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix et des volumes exportés. Les exportations de légumes diminuent de 60 millions d'euros, du fait de la baisse des prix et des quantités. Celles de vins baissent de 48 millions d'euros et celles de sucre de 34 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix et des volumes. Dans ce contexte, les exportations diminuent sur la plupart des pays de l'UE : Royaume-Uni (- 89 millions d'euros), Allemagne (- 81 millions d'euros), Pays-Bas (- 69 millions d'euros), Belgique (- 50 millions d'euros). En revanche, les importations diminuent de 191 millions d'euros : la plupart des produits sont concernés par cette baisse, notamment les achats de tabacs et de légumes.

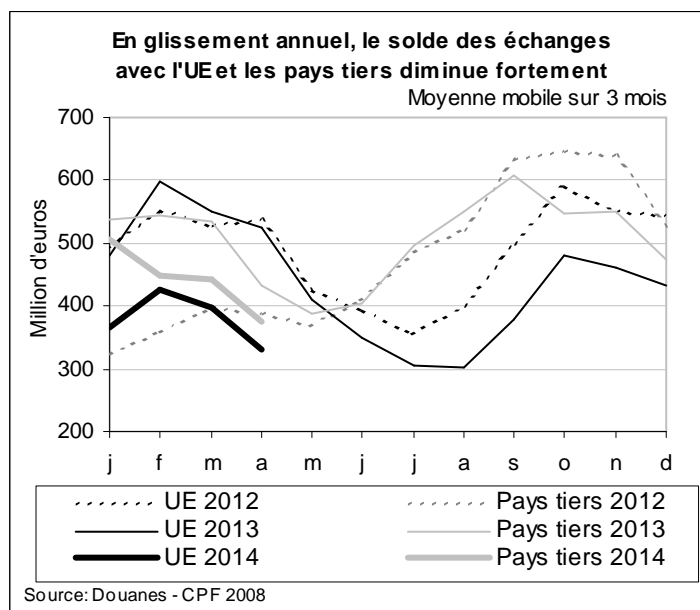
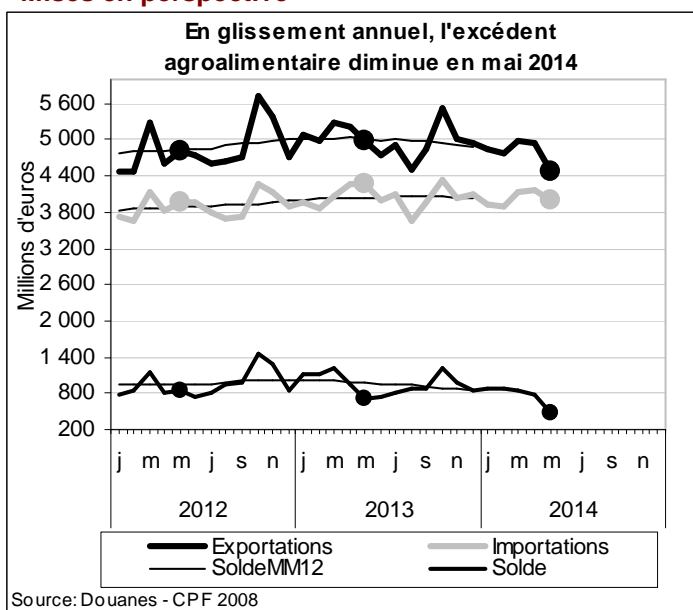
Sur les cinq premiers mois de l'année 2014, l'excédent atteint 3,9 milliards d'euros, en baisse de 1,2 milliard d'euros. Si l'excédent en produits transformés reste stable, celui en produits agricoles bruts diminue de 1,2 milliard d'euros. La baisse des cours des céréales fait chuter la valeur des exportations.

Les indicateurs

Produits CPF2	Mai						Cumuls 5 mois						
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	
UE													
Produits bruts	621	536	994	741	373	205	2 823	2 690	5 516	4 458	2 694	1 768	
Produits transformés	2 327	2 222	2 353	2 175	26	-47	11 281	11 107	11 279	11 158	-2	51	
AGROALIMENTAIRE	2 949	2 758	3 347	2 917	399	159	14 103	13 798	16 795	15 616	2 692	1 819	
Pays tiers													
Produits bruts	529	466	352	328	-176	-138	2 578	2 576	2 499	2 228	-79	-348	
Produits transformés	785	778	1 281	1 238	496	460	3 746	3 759	6 218	6 176	2 472	2 417	
AGROALIMENTAIRE	1 314	1 243	1 634	1 566	320	322	6 324	6 335	8 717	8 404	2 393	2 069	
Monde													
Produits bruts	1 150	1 002	1 347	1 069	197	67	5 401	5 267	8 016	6 686	2 615	1 420	
Produits transformés	3 112	2 999	3 634	3 413	522	414	15 026	14 866	17 496	17 334	2 470	2 468	
AGROALIMENTAIRE	4 262	4 001	4 981	4 482	719	481	20 427	20 132	25 512	24 020	5 085	3 888	

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : baisse sur un an des prix et des quantités exportées de céréales et de légumes

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 67 millions d'euros en mai 2014, en baisse de 130 millions d'euros par rapport à mai 2013. Le solde diminue vers l'UE, mais augmente vers les pays tiers.

Les **exportations** (1 069 millions d'euros) diminuent de 278 millions d'euros (- 21 %) par rapport à mai 2013. Les exportations de céréales, qui chutent de 248 millions d'euros (- 35 %), continuent de subir la baisse des cours. Ainsi, les prix à l'exportation du blé tendre diminuent de 18 % par rapport à mai 2013, ainsi que ceux du maïs (- 15 %) et de l'orge (- 17 %). Les quantités exportées d'orge (- 47 %), de maïs (- 45 %) et de blé dur (- 38 %) baissent aussi. Les envois d'orge diminuent sur la plupart des destinations, ceux de maïs vers l'UE et ceux de blé dur vers l'Italie et la Tunisie. En revanche, les quantités exportées de blé tendre

restent stables, la baisse des envois vers le Royaume-Uni et le Yémen étant compensée par la hausse vers l'Algérie. Les exportations de légumes, dans un contexte de baisse globale des prix et des quantités vendues, diminuent de 66 millions d'euros. Cette baisse est particulièrement marquée pour la pomme de terre (- 30 millions d'euros), la tomate (- 12 millions d'euros) et le chou-fleur (- 10 millions d'euros).

Les **importations** (1 002 millions d'euros) diminuent de 148 millions d'euros (- 13 %) par rapport à mai 2013. Les importations de légumes diminuent de 45 millions d'euros et celles de fruits de 44 millions d'euros. Pomme de terre, tomate, oranges, pommes et fraises sont concernées par cette baisse : les prix et les quantités achetées sont en retrait. Les importations de colza diminuent de 40 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des quantités achetées.

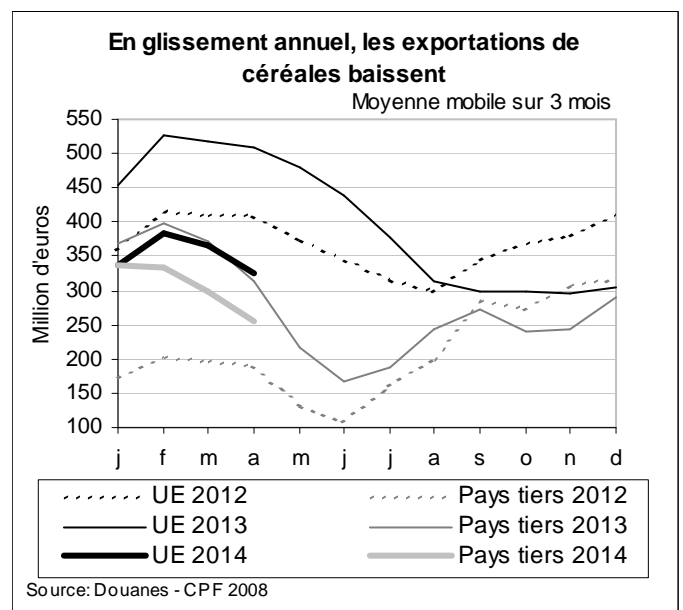
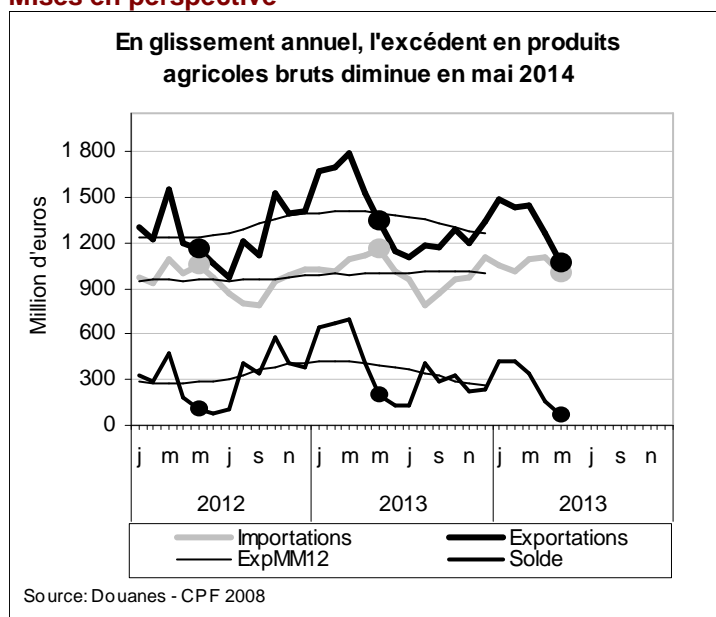
Les indicateurs

million d'euros

Produits CPF4	Mai						Cumuls 5 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
PRODUITS BRUTS	1 150	1 002	1 347	1 069	197	67	5 401	5 267	8 016	6 686	2 615	1 420
Agriculture et élevage	1 015	871	1 276	996	261	125	4 778	4 631	7 648	6 312	2 870	1 681
Céréales, légum., oléagi.	168	134	800	550	632	416	723	792	4 899	3 657	4 176	2 866
Céréales n. c. riz	30	41	715	468	686	426	155	194	4 272	3 186	4 117	2 992
Oléoprotéagineux	136	92	85	82	-51	-10	564	594	626	469	62	-125
Légumes, fleurs, plantes	311	257	219	156	-92	-101	1 428	1 408	1 222	1 051	-206	-357
Légumes	249	204	200	134	-49	-70	1 159	1 119	1 100	937	-58	-182
Prod. cult. permanentes	495	438	108	133	-386	-305	2 417	2 237	695	760	-1 722	-1 477
Fruits	326	282	84	112	-243	-170	1 507	1 390	533	596	-974	-795
Café, cacao, thé	54	56	2	3	-52	-54	342	319	15	13	-327	-306
Animaux vifs, œufs, miel	40	41	149	157	108	116	209	194	832	843	623	649
Bovins	8	5	83	91	76	86	37	27	508	527	471	500
Produits sylvicoles	22	21	33	36	11	15	93	100	159	178	67	79
Pêche et aquaculture	113	109	38	36	-75	-73	530	536	209	196	-322	-340

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : baisse des exportations en glissement annuel, pour la plupart des produits

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 414 millions d'euros en mai 2014, en baisse de 108 millions d'euros par rapport à mai 2013.

Les **exportations** diminuent de 221 millions d'euros par rapport à mai 2013. La plupart des produits diminuent, sauf les produits préparés de la pêche, les préparations de fruits et légumes, les produits laitiers et les aliments pour animaux qui augmentent légèrement. Les ventes de vins baissent de 57 millions d'euros, notamment vers le Royaume-Uni, Hongkong et la Suisse. Les exportations d'alcools diminuent de 26 millions

d'euros, du fait de la baisse des prix et volumes vendus. Les exportations de sucre diminuent de 29 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix et des quantités vendues. Les ventes de viandes de volailles continuent de diminuer à destination du Moyen-orient.

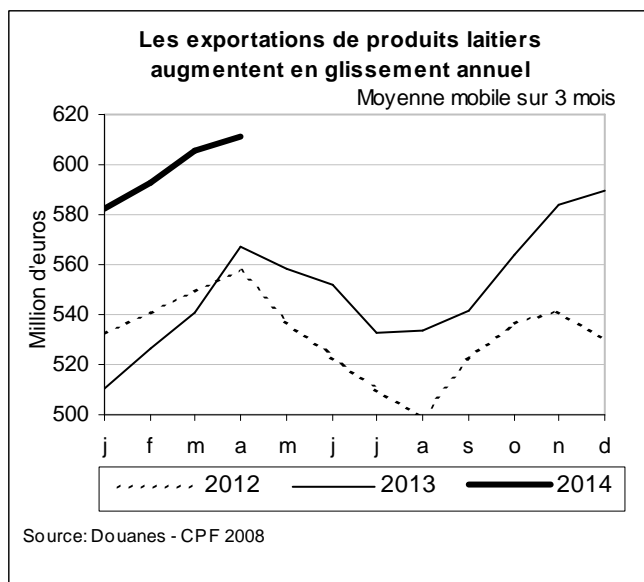
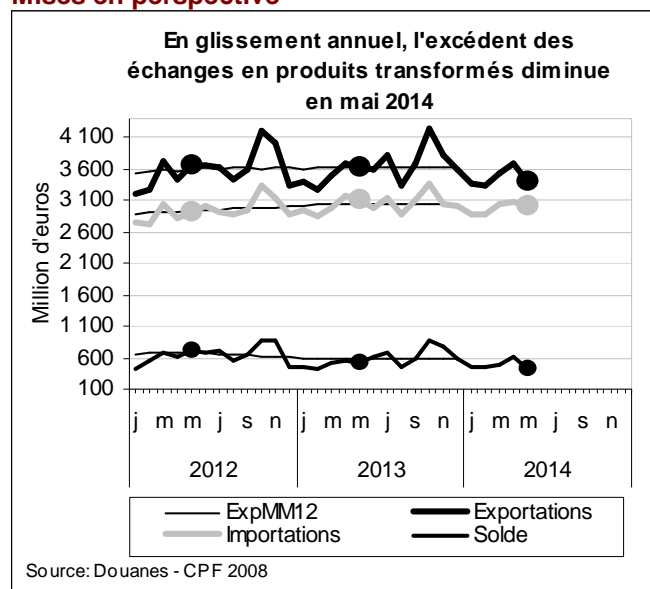
Les **importations** diminuent de 113 millions d'euros. Les achats de tabacs baissent de 43 millions d'euros, du fait de la baisse des quantités. Les achats d'huiles baissent de 22 millions d'euros, du fait de la baisse des prix. Les achats de produits préparés de la pêche et les préparations de fruits et légumes baissent aussi.

Les indicateurs

Produits CPF4	Mai						Cumuls 5 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
IAA, TABACS	3 112	2 999	3 634	3 413	522	414	15 026	14 866	17 496	17 334	2 470	2 468
Viandes, prod. de l'abattage	484	475	393	361	-91	-114	2 353	2 350	1 978	1 836	-375	-514
Viande bovine	124	114	87	73	-37	-41	595	554	414	374	-181	-179
Viande porcine	78	78	72	70	-6	-8	390	386	370	363	-20	-23
Volaille	80	76	83	69	3	-7	391	394	434	349	43	-46
Prod. préparés de la pêche	305	284	58	66	-247	-218	1 411	1 393	295	297	-1 116	-1 095
Prod. à base de fruits & lég.	380	363	167	170	-213	-193	1 782	1 788	802	837	-980	-952
Huiles, tourteaux, corps gras	332	310	120	100	-212	-210	1 551	1 438	541	476	-1 011	-962
Tourteaux	149	158	19	19	-130	-140	694	734	95	67	-599	-667
Produits laitiers, glaces	308	318	577	581	268	263	1 367	1 486	2 730	2 994	1 363	1 508
Fromages	110	119	247	238	137	119	485	543	1 207	1 225	723	682
Produits des céréales	128	125	251	222	123	97	661	644	1 187	1 131	527	487
Biscuits, pâtisseries, pâtes	162	157	133	129	-29	-27	812	803	638	644	-175	-159
Autres produits alimentaires	537	541	623	571	85	30	2 782	2 806	3 052	3 133	269	327
Sucre	26	23	106	77	80	54	155	141	504	477	349	336
Chocolat, confiserie	163	174	137	130	-26	-45	956	1 000	744	779	-213	-221
Aliments pour animaux	67	62	151	161	85	99	361	333	799	836	438	503
Boissons	252	250	1 124	1 030	872	781	1 205	1 193	5 286	5 016	4 080	3 823
Vins, champagne	53	47	641	585	588	537	267	244	2 987	2 812	2 720	2 568
Eaux de vie, alcools	86	87	279	253	193	166	400	431	1 375	1 270	974	839
Tabacs	157	115	39	21	-118	-94	740	631	190	133	-550	-498

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Guillaume Wemelbeke
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2014

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)